

On compte aujourd'hui en France plus de 13 millions de bénévoles. Ils sont volontaires au sein d'associations sportives, de petites ou de grosses structures... et ont tous pour point commun : l'envie de donner de leur temps.

Si, traditionnellement, Aurore est composée de professionnels du social, elle ouvre depuis quelques années ses portes aux bénévoles.

Ils représentent en effet une plus-value pour les personnes accueillies : leur regard est différent de celui des salariés. Leur disponibilité permet de proposer d'autres types d'activités : au foyer des Cévènes, par exemple, des bénévoles ont accompagné au cours de l'année les patients qui désiraient aller au cinéma mais n'osaient pas affronter la ville seuls.

Une autre forme de bénévolat a aussi fait son entrée au sein de l'association : le bénévolat de compétences. Pierre Michel Chaudru ou Béatrice de Veyrac sont des exemples de bénévoles qui mettent à profit leurs compétences professionnelles pour soutenir l'association et ses bénéficiaires.

Si les bénévoles apportent beaucoup à l'association, Aurore se doit, en retour, de faire écho à leurs questionnements et leurs propositions. C'est pourquoi en 2010, une véritable politique du bénévolat sera organisée qui prévoit d'ores et déjà un accueil et un encadrement des bénévoles dans nos actions.

DEFINITIONS :

Bénévolat : est bénévole, toute personne qui s'engage librement et sans rémunération au bénéfice d'une cause d'intérêt général.

Bénévolat de compétences : Le bénévolat de compétences est une forme particulière de bénévolat qui repose sur le transfert de compétences professionnelles ou personnelles vers une structure associative par le biais de salariés bénévoles intervenant sur leur temps personnel.

Mécénat de compétences : C'est une forme particulière de mécénat, qui repose sur le transfert (gratuit) de compétences de l'entreprise vers la structure soutenue, par le biais de salariés, volontaires et intervenants sur leur temps de travail (au moins partiellement).

De la responsabilité sociétale des entreprises à l'utilité sociale

Octavie Baculard, directrice de Volunteer a su montrer l'intérêt du développement du bénévolat de compétences...

En 2003, des salariés d'AOL France emmènent 300 enfants du Secours Populaire visiter le Futuroscope. Suite au succès rencontré, Octavie Baculard, en charge de la communication pour AOL, réalise la richesse potentielle d'impliquer les collaborateurs de l'entreprise dans une action de mécénat.

S'inspirant des structures d'intermédiation existantes en Angleterre et dans les pays anglo-saxons, elle crée Volunteer, une agence de conseils et de mise en relation pour les entreprises qui souhaitent impliquer leurs salariés dans des projets citoyens et associatifs.

Selon ses propres études, «15 à 30 % des salariés souhaitent s'engager mais n'ont pas le temps». Ils attendent de l'entreprise qu'elle facilite leur démarche en leur présentant des opportunités de bénévolat dans des associations

connues.

Un salarié engagé dans un projet externe à l'entreprise et soutenu par cette dernière découvre une autre réalité, développe des compétences, et gagne en motivation parce qu'il se sent impliqué et utile. Ainsi le bénévolat et le mécénat de compétences ont montré leur intérêt pour les entreprises qui, depuis 4 ans, sont de plus en plus nombreuses à mener ces politiques d'engagement, surtout dans les secteurs de l'insertion professionnelle, de l'éducation et de l'environnement.

Pour les associations, l'implication des salariés est source d'opportunité : elle permet de donner de la visibilité à leur action, de collecter des dons, de parer à des jeunes ou des demandeurs d'emploi, de mener des formations ou de recevoir une expertise technique. Ces politiques d'engagement citoyen se professionnalisent, «on passe d'un mécénat déconnecté de l'entreprise, à un mécénat d'expertise en cohérence avec son secteur d'activité», affirme Octavie Baculard. L'insertion est un enjeu majeur sur lequel les entreprises veulent agir à travers des projets

pour en faire connaître les enjeux en interne mais également pour mettre à disposition de structures leurs compétences et leurs réseaux.

Aurore et plus particulièrement ses services d'insertion professionnelle collaborent régulièrement avec Volunteer sur des projets de rapprochement avec l'entreprise, comme la journée de solidarité organisée avec la Société Générale, présentée en p.8



Octavie Baculard, directrice de Volunteer.